

Depuis 1966, année de sa constitution sous **forme d'association** de loi 1901 à **but non lucratif**, Athéna encourage et accompagne celles et ceux qui souhaitent mieux connaître les civilisations de l'Antiquité. L'Association poursuit, depuis près de 60 ans, une œuvre éducative et culturelle : faire connaître par l'étude de la langue et de la culture, mais aussi par ses voyages, l'héritage que nous avons reçu des civilisations grecque et latine.

Ainsi en 1990, l'association Athéna s'est engagée auprès des professeurs dans la **promotion des Langues et Cultures de l'Antiquité** en créant, sous le haut patronage de Madame Jacqueline de ROMILLY, de l'Académie française, le **concours national de civilisations grecque et latine qui s'adresse aux élèves latinistes et/ou hellénistes de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> de tous les collèges de France**.

En 2021, Athéna est ravie de pouvoir compléter et poursuivre son action grâce au **Conseil régional d'Île-de-France** qui a conclu un partenariat pour initier et subventionner l'organisation de concours destinés aux hellénistes et aux latinistes scolarisés dans les **lycées des trois académies de cette région**. Ces concours de **Langues et Cultures de l'Antiquité** sont réservés aux élèves des classes de **2nde et de 1ère de langues anciennes** scolarisés dans les **lycées de ces trois académies**.

**Le prix de chacun de ces concours est un voyage en Grèce ou en Italie.**

Transmettre aux jeunes générations la culture gréco-latine, enjeu majeur de notre enseignement, voire de notre société, reste notre devise. Pour assurer cette tâche, nous comptons sur nos collègues de lettres classiques : nous voulons les aider dans leur mission et dans la mise en œuvre de leur enseignement mais aussi motiver les élèves. La réussite d'un élève, y compris dans des zones défavorisées, donne plus de force dans les établissements à l'option Langues et Cultures de l'Antiquité. Chacun connaît aujourd'hui le rôle important que jouent ces concours Athéna.

Depuis 2024, le thème des concours est commun aux collégiens et aux lycéens. Ce thème est développé dans la page suivante. Le règlement de chaque concours et son « mode d'emploi » sont disponibles sur notre site Internet [www.athenavoyages.com](http://www.athenavoyages.com), à la rubrique «Concours». Il est absolument nécessaire d'en prendre connaissance. Le chef d'établissement et les professeurs sont les garants de leur bon déroulement.

## 36<sup>ème</sup> Concours national de civilisations grecque et latine des collèges 2026

Les élèves découvriront le **mercredi 28 janvier 2026** le sujet précis de la rédaction ; ils disposeront de 4 heures pour le traiter. Le prix est un voyage en Grèce d'une semaine en juillet 2026 : le programme du voyage est disponible sur notre site.

Les lauréats du concours collégien 2025 sur l'Agora à Athènes.



## Concours de Langues et Cultures de l'Antiquité des lycées de la région Île-de-France2026

Région  
**Île de France**

Les épreuves, d'une durée de 4 heures, se dérouleront conjointement pour les latinistes et les hellénistes également le **mercredi 28 janvier 2026**. Elles consisteront à rédiger un écrit en français qui répondra au thème donné et à une problématique. Le sujet sera envoyé le matin même par e-mail et sur le site de l'association. Le prix est, pour les hellénistes et les latinistes, un voyage en Grèce pendant les vacances d'été : fin août 2026.

Les lauréats lycéens du concours de grec 2025 devant le temple d'Egine.



Suite →

## Thème des concours collégien et lycéen 2026

### « Agora grecque ou forum romain : cœur de la cité »

Dans *Les Mots grecs*, Fernand Martin précise que le nom **ἀγορά** vient du verbe **ἀγείρω** : rassembler, assebler ; **ἀγορά** signifie donc **lieu de rassemblement**, que ce soit politique (assemblée), économique (marché) ou populaire (place publique).

Voici une description de l'agora d'Athènes proposée par Pausanias :

*<Εν δὲ τῇ ἀγορᾷ τῇ Αθηναίων> ἔστιν ἐν δεξιᾷ καλουμένη στοά βασιλείος, ἔνθα καθίζει βασιλεὺς ἐνιαυσίαν ἄρχων ἄρχην, καλουμένην βασιλείαν. (...) Στοὰ δὲ ὅπισθεν ὥκοδόμηται γραφάς ἔχουσα θεούς δώδεκα καλουμένους. (...) Ὡκοδόμηται δὲ καὶ μητρὸς θεῶν ιερόν, ἦν Φειδίας εἰργάσατο, καὶ πλησίον, τῶν πεντακοσίων καλουμένων βουλευτήριον. (...) Ἐγγὺς δὲ τοῦ ἀγορᾶς γυμνάσιον Πτολεμαίου κληθὲν· ἐν ᾧ λίθιναι Ἐρμαῖ καὶ χαλκοῦ ἀνδριάντες... πλησίον δὲ τοῦ γυμνασίου ιερὸν Θησέως, ἐν ᾧ ζωγραφίαι ἀθῆναι πολεμουμένους Ἀμαζόνας · καὶ πλάκες τῶν Κενταύρων καὶ Λαπίθων.*



« Dans l'agora des Athéniens, il y a à droite le portique royal ; c'est là que siège celui des archontes annuels qui prend le titre de roi. (...) Dans le portique qui est derrière sont peints les douze grands dieux. (...) On a bâti dans le même endroit un temple de la mère des dieux, sa statue a été faite par Phidias; près de là est le Sénat des cinq cents qui se renouvelle chaque année. (...) . Non loin, un gymnase appelé de Ptolémée, orné d'Hermès de pierre et de statues en bronze [...] Tout près, se dressait un sanctuaire de Thésée, décoré de peintures montrant les Athéniens combattant les Amazones, ainsi que des scènes de Centaures et Lapithes. »

Pausanias, *Ἑλλάδος Περιήγησις I*. 3,5,17



Varron donne du forum cette étymologie :

**Quo conferrent suas controversias, et quae venderentur vellent quo ferrent, forum appellarunt.**

« On appelle forum le lieu où l'on porte ses procès ou ses marchandises »

Varron, *De Lingua Latina*, V, 145, 4

Festus Grammaticus, cette définition :

**Forum : primo negotiationis locus (...) Alio, in quo judicia fieri, cum populo agi, contiones haberi solent.**

« Le forum : en premier, un lieu de commerce (...) d'autre part, c'est la place où la justice est rendue, où l'on discute avec le peuple, où se tiennent d'ordinaire les assemblées publiques ». Festus Grammaticus, *De la signification des mots*, X

Quant à Tite-Live voici ce qu'il dit sur les premiers aménagements du forum par Tarquin l'Ancien :

**Ab eodem rege et circa forum privatis aedifica divisa sunt loca ; porticus tabernaecque factae.**

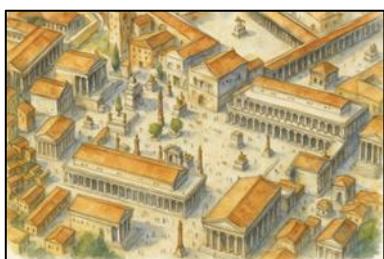
« Ce même roi fit distribuer à des particuliers des lieux à bâtir autour du forum, pour en faire des portiques et des boutiques »

Tite-Live, *Ab Urbe condita*, I, 35.

Ainsi d'après ces auteurs, l'agora, comme le forum, était un lieu constitué de bâtiments spécifiques et identifiables où étaient représentées les fonctions religieuses, politiques et judiciaires, mais aussi économiques. Les citoyens s'y rassemblaient et côtoyaient une foule hétéroclite.



Le forum, comme l'agora, était donc le microcosme de la société. Dans ce centre vivant de la vie quotidienne publique, le citoyen devenait acteur de la vie collective ; c'était non seulement un lieu de rassemblement et d'échanges mais aussi un lieu de mémoire, d'expression artistique, voire de manifestation ostentatoire de puissance.



Les professeurs pourront compléter ce *corpus* et travailler avec leurs élèves sur des textes décrivant l'agora ou le forum et évoquant l'atmosphère qui y régnait ; les lire, en traduire et en mémoriser des extraits, les étudier, les commenter ; ils pourront aussi trouver des plans ou des reconstitutions de ce lieu, analyser les bâtiments emblématiques qui le structuraient, s'interroger sur ses différentes fonctions et sur les figures qui le fréquentaient. Ils pourront enfin réfléchir sur l'importance pour la vie publique d'un tel lieu.